

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-U021743

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2651 Société : R.A.M 184432
 Actif Pensionn[e]e Autre :
 Nom & Prénom : SAOUTI ABDELLAH
 Date de naissance : 21/06/1959
 Adresse : 1609 NMOUAROUN R.10 N°27 AIN CLOU
CATA
 Tél. : 06.61.71.42.90 Total des frais engagés : 1523,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : A-A215 / 2019

Dr. SRAIRI Abdeslam
 - CARDIOLOGUE -
 4, Rue Abdelkader Mouftar
 (Ex. Clemenceau) - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/ OCT/ 2023

Nom et prénom du malade : SATI B BADIA

Age : 52

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : HYP

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 17

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CATA

Le : 06/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06 OCT 2023	ECG	12	300	Dr. SRAIRI Abdeslam - CARDIOLOGUE - Abdelkader Mouttar enceau - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMERIA PHARMACIE RUE SAINT-SEBASTIEN 14 Inara 1 Aïn Tel: 05 22 52 00 00	6.10.93	1223.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

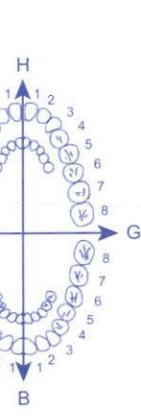
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	$ \begin{array}{r} H \quad 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D \quad 00000000 \quad 00000000 \\ \hline B \quad 35533411 \quad 11433553 \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Doss 1723-021743

Docteur Abdesselam SRAIRI

الدكتور عبدالسلام السرايري

Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Ancien Professeur à la Faculté
de Médecine
Ancien Chef de Service
de Cardiologie de l'Hôpital Averroès

4, Rue Abdelkader Mouftakar
(ex.Clémenceau) Casablanca - 20.080
Tél : 05 22 27 38 59 / 05 22 22 01 12

أمراض القلب والشرايين
أستاذ مبرز بكلية الطب سابقا
رئيس قسم أمراض القلب
بمستشفى ابن رشد سابقا

4. زنقة عبد القادر مفتقر
(كليمونسو سابقا) - الدار البيضاء - 20.080
الهاتف : 05 22 27 38 59 / 05 22 22 01 12

Pr. SRAIRI Abdeslam

CARDIOLOGUE

091131367

Casablanca 06 OCT 2023

ABDESSLEM SRAIRI
Cardiologue
S.A.T.I.B

B A S I A

ef SAOUT)

120.00 x 8

VEPRAN 150

88t

TAVAMC

18t

1/2g

Solupred 20

18t

59.40

1/2g

1223.40

Continuer le traitement jusqu'au
Prochain contrôle

3M06

SOLUPRED 20 MG
CP EFF B20
PPV : 58,40 DHS

Dr. SRAIRI Abdeslam
- CARDIOLOGUE -
4, Rue Abdelkader Mouftakar
(Ex. Clemenceau) - Casablanca

120,00
120,00
120,00
120,00

120,00
120,00

Sanofti-avenits Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sabâa Casablanca
Tavamc 500mg. C.P. b7
P.P.V. : 205,00 DH
6 118001 080830

ECGName: SATIB.BADIA Sex: Female
SN: 0024126 Case No.:

Age: 52

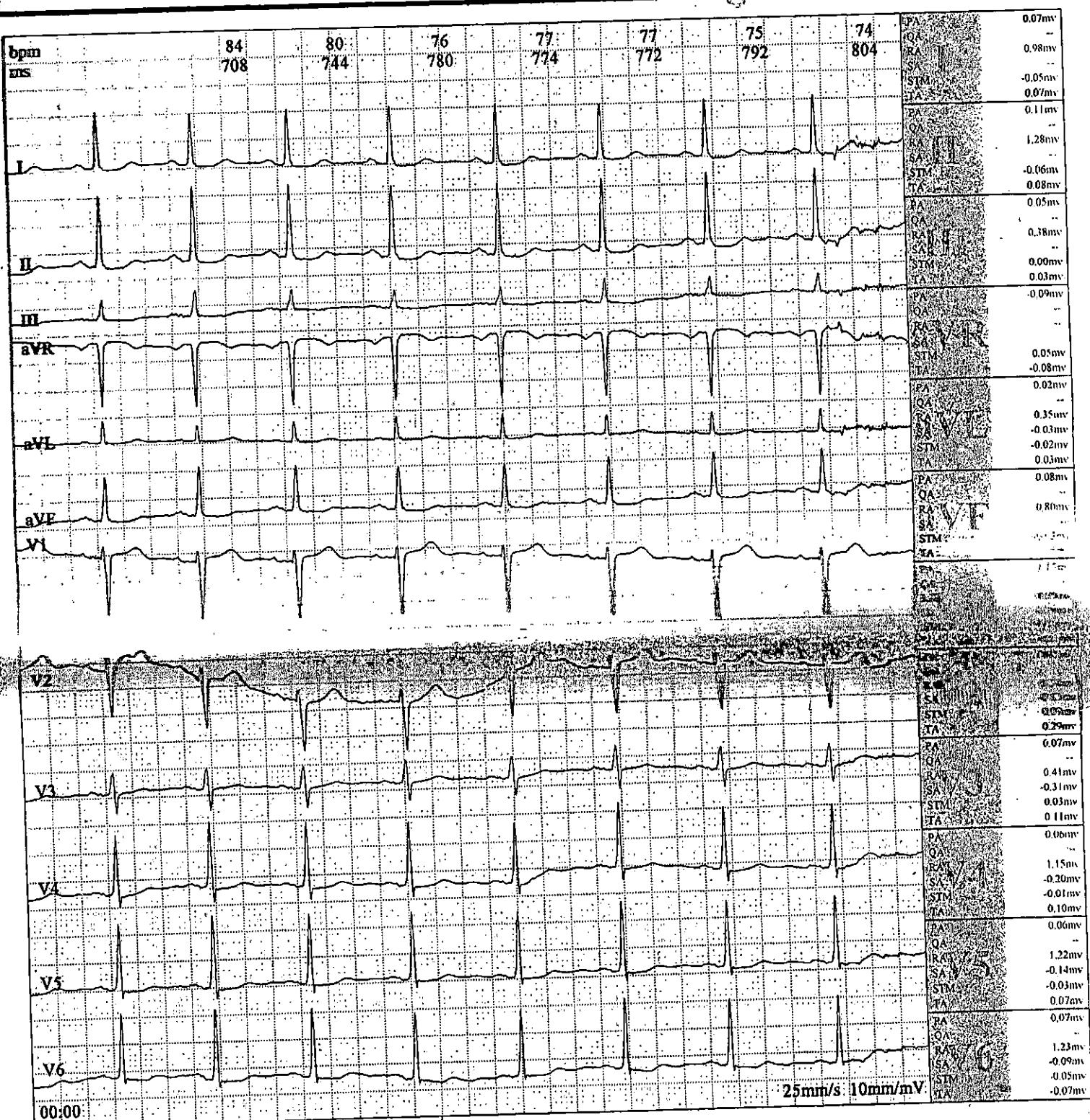
Bed No.:

06 OCT 2023

Clinic No.:

Section:

Date: 10/06/2023



Prompt:

Total Beats 14, Normal Beats 14, SVE 0, VE 0.

Frequency: 1000 Hz PR Interval: 162 ms
 Sample Time: 13 s QT Interval: 362 ms
 HR: 76 bpm QTc Interval: 412 ms
 P Interval: 70 ms P Axis: 57.28°b
 QRS Interval: 86 ms QRS Axis: 47.97°b

Dr. S. R. ABDOLLAH
 Dr. S. R. ABDOLLAH